

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°37/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 10/11/2022

POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DU BATIMENT CONTIGU AU CENTRE DE FORMATION POUR LE MAGASIN DE STOCKAGE DES CONSOMMABLES DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

FINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.

IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.

EXERCICE 2020, Ligne 23450002.

1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Directeur Général de la Société AEROPORTS DU CAMEROUN S.A., Maître d'Ouvrage lance un appel d'offres national ouvert **pour les travaux de rénovation du bâtiment contigu au centre de formation pour le magasin de stockage des consommables de l'Aéroport International de Douala.**

2. CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux portent sur :

- L'installation de chantier, le repli et la remise en état des lieux après les travaux ;
- Constat d'huissier préalable avant le début des travaux ;
- La démolition, le décapage et la dépose des matériels et matériaux divers (maçonneries, faux-plafonds, luminaires, portes, fenêtres etc...) ;
- La fourniture et pose des maçonneries d'épaisseur 15 cm pour la construction des murs y compris toutes sujétions ;
- La fourniture et mise en œuvre du béton armé dosé à 350 Kg/m³ pour poutres, chaînage, linteaux, poteaux de construction y compris toutes sujétions ;
- La fourniture et pose des revêtements des sols et murs y compris toutes sujétions ;
- La fourniture et pose du faux-plafond y compris toutes sujétions ;
- La révision du circuit électrique existant, la réalisation des câblages électriques, la fourniture et installation des équipements électriques y compris toutes sujétions ;
- La fourniture et pose des équipements de plomberie y compris toutes sujétions ;
- La réalisation des travaux d'assainissement et de VRD.

Les détails desdits travaux sont explicités dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières.

3. DELAIS D'EXECUTION

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est **de trois (03) mois.**

4. ALLOTISSEMENT

Les travaux sont constitués en (01) un lot unique.

5. COUT PREVISIONNEL

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue de l'étude est de **Quarante (40) millions de Francs CFA.**

6. PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent appel d'offres est ouverte, à égalité de conditions à toutes les entreprises ayant leurs sièges sociaux au Cameroun, et spécialisées dans les travaux de construction et/ou de réhabilitation des bâtiments.

7. FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres seront financés par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., exercice 2020, ligne 23450002.

8. CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par l'Autorité en charge des finances, d'un montant de **huit cent mille (800 000) FCFA** et valable pendant cent vingt (120) jours.

9. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables **au Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à la Direction Générale de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. **222 23 36 02**, postes **335/359**, porte **0104**.

10. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu **au Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à la Direction Générale de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, (Tél. **222 23 36 02**, postes **335/359**, porte **0104**) dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** dans le Compte d'affectation spéciale (CAS) ARMP ouvert dans les agences BICEC : Yaoundé Agence centrale, Douala Bonanjo, Limbé, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua.

11- REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies** marquées comme tels, devra parvenir, sous plis fermés, sous peine de rejet, **au Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., au plus tard le **09/12/2022 à 12 heures** précises et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°37/AONO/ADC/CIPM/2022

DU 10/11/2022

POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DU BATIMENT CONTIGU AU CENTRE DE FORMATION POUR LE MAGASIN DE STOCKAGE DES CONSOMMABLES DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

12. RECEVABILITE DES OFFRES

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une

autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux prescriptions du présent Dossier sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par l'Autorité des Finances.

13. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **09/12/2022 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen (porte 1103).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

14. EVALUATION DES OFFRES

Les offres seront évaluées sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

❖ Critères éliminatoires

Il s'agit notamment de :

- a) Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non conforme (confère RPAO, enveloppe administrative page 30) ;
- b) Dossier financier incomplet (confère RPAO, enveloppe financière page 32) ;
- c) Une note technique inférieure à vingt-trois (23) oui sur trente (30) pour l'ensemble des critères essentiels ;
- d) Présence d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- e) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non inscription à la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP (à joindre dans le dossier administratif) ;
- f) Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;
- g) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections des erreurs arithmétiques de son offre financière.

❖ Critères essentiels

- | | |
|---|----------------|
| - Références en travaux de bâtiments : | oui/Non |
| - Moyens matériels et logistiques : | oui/Non |
| - Personnel technique d'encadrement : | oui/Non |
| - Note méthodologique : | oui/Non |
| - Capacité financière : | oui/Non |
| - Preuve d'acceptation des conditions du marché : | oui/Non |
| - Attestation de visite de site : | oui/Non |
| - Présentation de l'offre : | oui/Non |

15. ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

16. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

17. VISITE DE SITE

Pour une meilleure appréciation des travaux à effectuer, il est prévu une visite guidée des soumissionnaires et la date est fixée au **25/11/2022** à 11heures. Lieu de rencontre : secrétariat du Directeur de l'Aéroport International de Douala.

18. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Maintenance de la société Aéroports du Cameroun, sise à la Direction Générale de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, poste 414.**

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : **673 20 57 25/699 37 07 48**
- CONAC : **222 20 37 32 /658 26 26 82**

Yaoundé, le 07 Novembre 2022

**LE DIRECTEUR GENERAL,
Thomas OWONA ASSOUMOU**

Ampliations

- ARMP (pour publication et archivage)
- PCA ADC (pour information)
- Président CIPM (pour information)
- DM (pour information)
- DX. DLA (pour affichage)
- Département de la Gestion Administrative des Marchés (pour archivage)
- Service courrier (pour Affichage)